



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Des agriculteurs sensibilisés aux bonnes pratiques agroenvironnementales

Un autre pas dans la bonne direction pour la santé du lac des Îles !

Mont-Laurier, le 20 février 2020 – Le Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI), en collaboration avec le Groupe conseil agricole des Hautes-Laurentides (GCAHL), a mené, depuis l'été dernier, différentes actions de sensibilisation et de promotion des bonnes pratiques agroenvironnementales auprès de producteurs agricoles à proximité du ruisseau Lanthier, à Mont-Laurier.

Ce projet, découlant du plan d'action du Plan directeur de l'eau du bassin versant du lac des Îles, a ciblé le ruisseau Lanthier puisqu'il s'agit du principal ruisseau alimentant ce lac qui figure parmi les plans d'eau les plus utilisés de la région. Par ailleurs, plusieurs études ont démontré que la qualité de l'eau du ruisseau est problématique et que la mise en œuvre de certaines actions agroenvironnementales permettrait d'améliorer la situation.

C'est ainsi qu'au cours de l'été et de l'automne 2019, le COBALI et le GCAHL ont réalisé des visites de plusieurs terres agricoles aux abords du ruisseau afin de procéder à des inventaires sur le terrain. Par la suite, une fiche de diagnostic incluant des recommandations a été remise à chacun des producteurs et propriétaires concernés. Ces fiches diagnostic mettent de l'avant des pratiques culturales qui réduisent à la fois les pertes de sols fertiles et la protection des cours d'eau.

Parmi les recommandations, on retrouve par exemple l'amélioration de l'infiltration de l'eau dans le sol par la technique du sous-solage, le maintien de bandes de prairies non fauchées près de la rive, ou l'implantation de cultures de couverture après la récolte pour éviter de laisser les sols labourés exposés aux pluies d'automne et au dégel printanier. Également, des recommandations visaient la protection d'une bande de végétation le long des cours d'eau et la gestion du bétail dans les pâturages.

En plus de présenter et expliquer ces fiches aux producteurs, le projet incluait aussi une invitation à une rencontre de groupe pour les producteurs et propriétaires concernés. Enfin, le projet avait également pour but de définir des actions concrètes qui pourront être réalisées, en collaboration avec les producteurs agricoles. D'ailleurs, un remerciement particulier est adressé à Mme Huguette Corbeil et M. Robert Desjardins (ferme bovine Annaka) pour leur collaboration remarquable aux divers projets dans ce secteur au cours des dernières années.

Outre les actions reliées au secteur agricole, notons que le Plan directeur de l'eau du lac des Îles couvre plusieurs autres aspects tels que la revégétalisation des rives et la conformité des installations septiques des propriétés riveraines du lac, les bonnes pratiques nautiques ou encore la lutte aux espèces exotiques envahissantes. Plusieurs actions ont été réalisées récemment par les deux municipalités qui bordent le lac (Mont-Laurier et Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles) et l'Association de protection du Lac-des-Îles (APLI), par exemple l'adoption d'un code d'éthique nautique, la sensibilisation aux débarcadères, la mise en place d'une station de nettoyage des embarcations et la délimitation des herbiers de myriophylle à épi.

Le COBALI rappelle qu'il demeure disponible pour faciliter les initiatives inspirantes et pour valoriser le travail accompli en agroenvironnement. Il invite les producteurs agricoles intéressés à réaliser un projet pour la protection des cours d'eau, grand ou petit, à communiquer avec Pierre-Étienne Drolet au 819 440-2422.

Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dans le cadre du programme Prime-Vert.



À propos du COBALI...

Le COBALI est l'un des 40 organismes de bassins versants (OBV) du Québec mandatés par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour élaborer, coordonner la mise en œuvre et faire le suivi d'un plan directeur de l'eau pour sa zone de gestion. Organisme sans but lucratif créé en 2003, il est géré par un conseil d'administration représentatif des différents acteurs et utilisateurs de l'eau du territoire, agissant également comme table de concertation. La mission du COBALI est la protection, l'amélioration et la mise en valeur de la ressource eau des bassins versants des rivières du Lièvre, Blanche et du ruisseau Pagé, ainsi que les ressources et les habitats qui y sont associés.

Pour plus d'information, consultez le site Internet du COBALI au www.cobali.org.

-30-

Source :
Pierre-Étienne Drolet
Biologiste coordonnateur de projets
819-440-2422
pde@cobali.org